

Dates du séjour : du _____ au _____

Fiche Sanitaire

Ma colo en Normandie

IDENTIFICATION DE L'ENFANT :

Nom et prénom de l'enfant : _____ Date de naissance : _____

Nom et prénom de la mère : _____ Profession : _____

Nom et prénom du père : _____ Profession : _____

Adresse du responsable légal de l'enfant : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. domicile : _____ Portable mère : _____ Portable père : _____

Tél. trav. mère : _____ Tél Trav. père : _____ Tél Autre : _____

Coordonnées des parents pendant la période du séjour de l'enfant (si différent du domicile) : _____

N° de sécurité sociale : _____ Centre Payeur : _____

Formulaire E111 pour les stagiaires venant de l'étranger à fournir.

Je joint la photocopie de la pièce d'identité de l'enfant.

CERTIFICAT MEDICAL:

Séjours Multi-activités : Nous ne demandons pas de certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité, car il ne s'agit pas d'une obligation réglementaire. Une visite chez le médecin peut cependant s'avérer nécessaire si vous souhaitez vous faire remettre un certificat attestant que les vaccinations de votre enfant sont à jour. Par défaut, nous vous demandons de remplir la rubrique ci-dessous concernant les vaccinations ou une photocopie des pages de vaccination du carnet de santé.

Séjours 100% Equitation ou option équitation : OBLIGATOIRE pour une première demande de licence FFE.

Les cavaliers déjà licenciés n'ont pas besoin de joindre un certificat médical.

VACCINATIONS :

Nous vous rappelons que les vaccins obligatoires pour une colonie de vacances sont les vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP), sauf contre-indication médicale.

DTP (antidiphtérique - antitétanique - antipoliomyélitique) : _____

BCG (antituberculeuse) : 1^{er} vaccin : _____ Revaccination : _____

ROR (Rougeole - Oreillons - Rubéole) : _____ Hépatite B (3 injections) : _____

Autres Vaccins : _____ Injection de sérum d'immunoglobulines : _____

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes : Rubéole : _____ Rougeole : _____ Oreillons : _____

Coqueluche : _____ Angine : _____ Rhumatismes : _____ Scarlatine : _____ Otites : _____

Asthme : _____ Allergies, précisez : _____

Autre difficultés de santé en précisant les dates (maladies - accidents - convulsions - hospitalisations, ...): _____

L'enfant porte-t-il : Des lunettes ou lentilles : _____ Un appareil dentaire : _____ Une prothèse auditive : _____

L'enfant a-t-il le mal des transports ? Oui Non

TRAITEMENT & MEDICAMENTS :

Tout médicament devra être remis à l'accueil lors de votre arrivée (il est interdit de les conserver dans sa valise)

L'enfant suit-il un traitement actuellement ? Non Oui, précisez : _____

Si l'enfant doit suivre un traitement pendant son séjour, joindre impérativement une copie de l'ordonnance du médecin. Aucun traitement ne sera administré sans ce document!

En tant que centre sportif de vacances, nous ne sommes pas autorisés à donner des médicaments aux enfants sans ordonnance. Toutefois, en cas de nécessité, merci de cocher les médicaments que vous nous autorisez à donner :

Doliprane (douleurs et fièvre) Spasfon (maux d'estomac) Imodium (diarrhée)

Arnica (coups, bleus, bosses, ...) Biafine (brûlure) Onctose (Piqûres insectes/végétaux)

En cas de problème parasitaire, autorisez-nous à faire un shampoing anti-poux ? Oui Non

RAPPEL: Il est strictement interdit de fumer dans tous les espaces intérieurs et extérieurs du Centre de vacances conformément à l'article R. 3511-1 du Code de la Santé Publique depuis le 01/02/07.

Je soussigné(e), M _____, responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Je déclare également avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente ainsi que le règlement intérieur de l'établissement rappelés au verso de cette feuille.

Date : _____

Signature : _____

L'association « Les colonies de Normandie » organise ses séjours au sein du centre agréé Jeunesse et sport au Club Hippique du Neubourg et se soustrait au règlement de celui-ci.

Les présentes ont été établies dans le but de fixer des règles de vie commune afin que vos enfants puissent passer des vacances inoubliables.

Article 1 : Organisation générale, règles générales et interdictions

Les enfants doivent respecter le matériel et les locaux qui leur sont confiés.

Toutes dégradations (trous, marquages, graffitis ...) sur les murs ou autres surfaces feront l'objet d'avertissement aux parents.

L'accès des chambres des garçons est interdit aux filles et inversement.

Pour des raisons de sécurité et de vie collective s'adressant à des enfants, il est formellement interdit :

- De brancher des appareils électriques personnels dans les chambres, sauf téléphone portable.
- D'apporter et de consommer de l'alcool dans l'enceinte du Centre de vacances.
- De fumer dans les espaces intérieurs et extérieurs du Centre de vacances conformément à l'article R 3511 du Code de la Santé Publique depuis le 01/02/07.
- De consommer tous stupéfiants.
- De détenir des médicaments dans les chambres sauf cas de force majeure. Les parents à l'arrivée du séjour doivent systématiquement informer le Directeur du centre ou ses préposés de tout traitement médical. Dans ce cas, une ordonnance ainsi que les médicaments seront remis à l'accueil et donnés aux enfants par un des préposés.
- De quitter le Centre de vacances sauf autorisation spéciale du Directeur

Tout manquement sur ces différents points énumérés ci-dessus entraîne l'exclusion immédiate et définitive sans aucune indemnité ou remboursement.

Article 2 : Discipline et Responsabilité

Si l'enfant est responsable d'une faute grave mettant en cause sa sécurité et celle d'autrui, d'une atteinte aux bonnes mœurs, de propos licencieux ou immoraux, d'un vol, d'une dégradation ou d'un outrage quelconque, la direction du Centre de vacances se réserve le droit au delà de la réparation du préjudice d'exclure l'enfant fautif sans préavis et sans aucun remboursement.

Responsabilités des parents et des stagiaires :

Si des enfants se rendent coupables de vols ou de dégradations, leurs parents ou tuteurs sont tenus d'en assumer la responsabilité financière. Ils s'y engagent par le simple fait d'accepter ce règlement intérieur.

Article 3 : Organisation des activités et respect des animaux

Des activités sont programmées et donnent lieu, plusieurs fois par jour, à des séances collectives à l'intérieur ou à l'extérieur du centre de vacances (Équitation, grand jeux, visites ...). Toute brutalité à l'égard des chevaux et le non respect du matériel confié aboutiront à une exclusion sans aucune indemnité ou remboursement.

Article 4 : Litiges

L'usager et le Centre de vacances s'engagent à régler les litiges à l'amiable. Cependant, en cas de litige n'ayant pas pu être résolu à l'amiable, le tribunal compétent est celui d'Évreux.

Nos prix de séjours s'entendent : La pension complète (hébergement en dortoir et la restauration), les activités et animations (Programme susceptible d'être modifié selon les conditions climatiques ou tout autre cause ne permettant pas le maintien d'une activité), aller retour gare d'Évreux

Nos prix ne prévoient pas : La licence sportive (obligatoire selon séjour)

Modalités d'inscription: Le montant d'un séjour constitue une somme indivisible ne pouvant être remboursée ou reportée si vous n'avez pas souscrit à la garantie annulation. La totalité du séjour est à régler à l'inscription et encaissable à réception avec la possibilité de régler en 3 fois sans frais (encaissement des règlements à 1 mois d'intervalle). L'inscription à un séjour implique l'acceptation des conditions générales de vente ainsi que le paiement du montant total du prix du séjour. L'inscription à un séjour vous est confirmée par courrier ou mail à réception du bulletin d'inscription et du règlement en fonction des places disponibles.

Garantie annulation/interruption: Garantie facultative facturée 16€ qui couvre:

- L'annulation jusqu'à 8 jours avant le départ: Remboursement total du séjour sans justificatif (hors frais de licence éventuel - Une franchise de 30€ sera retenue pour les frais de dossier)
 - L'annulation à moins de 8 jours du départ: Remboursement total du séjour avec justificatif pour les cas suivants: maladie ou accident ne permettant pas le maintien du séjour, décès d'une personne de la famille proche (frère/sœur, parents ou Grands parents). (hors frais de licence éventuel - Une franchise de 30€ sera retenue pour les frais de dossier)
 - L'interruption du séjour: Remboursement au prorata du nombre de jours non effectués, sous forme d'avoir à utiliser sur un prochain séjour, pour les cas suivants sur justificatif: maladie ou accident ne permettant pas la poursuite du séjour, décès d'une personne de la famille proche (frère/sœur, parents ou Grands parents)
- La garantie ne couvre pas en cas de renvoi d'un séjour pour mauvais comportement de l'enfant ou le non respect des lois en vigueur (alcool, vol, ...)

Sécurité : Le port du casque bombe aux normes est obligatoire pour les activités équestres - Le brevet de natation est obligatoire pour les activités nautiques. Chaque discipline met à disposition le matériel nécessaire pour la pratique de l'activité en toute sécurité.

Modalités de paiement : Nos séjours sont agréés par le ministère de la santé et des sports. Nous acceptons les chèques vacances A.N.C.V. et les bons C.A.F (selon région). Nous fournissons en fin de séjour une facture acquittée avec une attestation de séjour pour une prise en charge éventuelle de votre comité d'entreprise.

Affaires personnelles et vêtements : Le centre de vacances ne peut être tenu responsable en cas de perte ou de vol des bagages ou affaires personnelles des enfants.

Assurances responsabilité civile : Le centre de vacances est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux stagiaires pour les faits qui lui incombent.

Droit à l'image : L'association se réserve le droit à des fins promotionnelles de prendre, détenir et diffuser, les images (photos, vidéos) faites pendant tout le déroulement du séjour sous quelque forme de support que ce soit tant par procédé photographique, que par enregistrements audio ou vidéo.

Les images sont acquises définitivement, au profit de l'association Les colonies de Normandie et du Centre Equestre du Neubourg quel que soit la période d'utilisation de cette image et sans aucun paiement.

Informatique : Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification quant aux informations ...informatiques vous concernant.